

## **UN ESPACE ELECTRONIQUE PARTAGÉ AU SERVICE DU PATRIMOINE CULTUREL ET DU TOURISME DURABLE EN MÉDITERRANÉE : LE PROJET STRABON**

### **Le projet STRABON et la construction de la société euro-méditerranéenne de l'information**

La Conférence euro-méditerranéenne de Barcelone en novembre 1995 a représenté un moment-clé dans l'histoire des relations des pays de l'Union européenne et de la Méditerranée.

Elle a constitué le point de départ d'une coopération renforcée dont un des volets les plus prometteurs est la coopération scientifique et culturelle.

La construction de la société euro-méditerranéenne de l'information est un des enjeux de cette coopération car elle peut contribuer à résoudre certains des grands problèmes économiques, éducatifs et culturels qu'affrontent les pays du sud de la Méditerranée.

Sur le plan international, la mise en œuvre de la société de l'information a permis d'en identifier quatre grandes caractéristiques :

- elle modifie profondément l'organisation du travail et les échanges économiques, elle facilite l'accès à la connaissance, à l'éducation, à la culture et aux loisirs ;
- elle réduit fortement les contraintes de temps et d'espace ;
- elle permet aux pays émergents ou en voie de développement, d'effectuer des sauts technologiques sans passer par tous les stades qu'ont connus les pays industrialisés ;
- elle est un facteur d'intégration au niveau mondial, qui passe par la qualité des infrastructures de communication, et les capacités des acteurs locaux à maîtriser les outils technologiques et à réaliser des contenus attractifs.

Un tel terrain de coopération est immense et des choix de thèmes prioritaires comme la santé, l'éducation, la culture et le tourisme

durable ont été faits dans le programme EUMEDIS par l'Union européenne. Plusieurs grands projets mobilisateurs et structurants pour la région euro-méditerranéenne ont été soutenus dans ce cadre.

Les projets retenus doivent contribuer à réduire les disparités entre les pays du Nord et les pays du Sud en favorisant les transferts de technologies et de compétences.

Ils sont à la base d'une transformation profonde des échanges entre ces pays grâce aux possibilités nouvelles offertes par la dématérialisation des ressources et le progrès des télé-activités.

### **Le projet STRABON : un espace culturel numérique commun**

Le projet STRABON s'inscrit pleinement dans cette problématique en se consacrant à l'émergence *d'un espace culturel numérique commun* respectant la diversité des cultures et capable de stimuler un tourisme durable de qualité, renouvelé par la recherche sur le patrimoine et par la création artistique.

L'histoire de la Méditerranée a été placée dès ses débuts sous le signe de la diversité créatrice.

Son privilège a été de mettre en contact de multiples foyers de civilisation, de les empêcher de se refermer sur eux-mêmes, de les contraindre à s'intégrer, même contre leur gré, dans un espace plus vaste.

Par-delà ces diversités en transformation constante, la Méditerranée a entretenu une dynamique de circulation et d'échanges. Elle se situe toujours au cœur des cultures, des références historiques et des imaginaires des Européens. Elle est le témoin de leurs passés et de leurs origines les plus lointaines : c'est par elle, et par rapport à elle, qu'ils s'inscrivent dans l'histoire.

Malgré les déséquilibres géographiques, économiques et culturels internes au bassin méditerranéen, la société de l'information peut encourager un nouveau dialogue entre le Nord et le Sud mais aussi entre les pays du sud de la Méditerranée, en tenant compte des aspirations et des sensibilités de chacun.

Mais, pour y parvenir, les pays euro-méditerranéens doivent être capables de s'unir pour échapper aux risques de dépendance technologique provenant du marché international, d'harmoniser leurs actions et de former leurs acteurs afin d'investir sur le long terme.

Au Nord comme au Sud, ils doivent lutter contre les risques de fracture numérique qui apparaissent sur leurs propres territoires. Ils doivent moderniser leurs services publics, notamment culturels et éducatifs, et améliorer la compétitivité de leurs entreprises.

## Les objectifs du projet STRABON

Quatre grands objectifs guident le projet STRABON :

- l'indépendance technologique,
- la structuration et la pérennité des ressources numériques,
- le haut niveau des contenus multimédias culturels et touristiques,
- l'information et la formation des acteurs.

1. L'indépendance technologique est le premier objectif, car l'espace partagé de ressources numériques, qui est proposé par STRABON, fait appel aux logiciels libres (open source) et respecte les critères d'interopérabilité entre ces sources d'information, recommandés par le « world wide web consortium » (W3C).

2. La normalisation documentaire (documents structurés intégrant tous les types de documents multimédias, thesaurus multilingue) et technique (à travers l'usage des normes) des ressources culturelles est le deuxième objectif, car elle seule permet de favoriser l'accès des ressources au plus grand nombre dans des conditions maîtrisées, et assure la pérennité des données à long terme, dans un contexte mondial d'obsolescence accélérée des supports et des standards informatiques.

3. L'élaboration de contenus culturels numériques de haut niveau, issus de la recherche scientifique sur le patrimoine culturel et intégrant une démarche créatrice, est le troisième objectif de STRABON. Une telle exigence de qualité est seule apte à renouveler des offres touristiques durables respectant le patrimoine culturel et les sites naturels, en incitant à leur connaissance et à leur aménagement, tout en ouvrant de nouveaux marchés pour les années qui viennent.

4. L'information et la formation des acteurs publics (représentants des administrations, architectes, spécialistes des sciences humaines et sociales, etc.) et privés (petites entreprises, secteur à but non lucratif) est le quatrième objectif pour agir durablement et élaborer les modèles économiques capables de valoriser les ressources partagées sur les supports de l'Internet de demain.

Au-delà des différences de développement culturel ou de la compétition entre destinations touristiques, les risques d'uniformisation émergeant du marché global créent l'occasion de changer les mentalités et de lancer des ponts entre les activités culturelles et touristiques méditerranéennes.

STRABON se veut un nouveau réseau de coopération en ligne, capable d'apporter des outils, des méthodes et des références, en totale

indépendance vis-à-vis des grands groupes informatiques mondiaux. STRABON est au service des ministères, des institutions culturelles et pédagogiques, des associations et des entreprises des pays partenaires,

- pour discuter des activités de numérisation des contenus culturels et touristiques, pour les coordonner et les harmoniser,
- pour créer une plate-forme commune d'information, de formation et de démonstration à travers des projets-pilotes gérés par chaque pays,
- pour émettre des recommandations et des guides traitant des questions liées à la numérisation dans ces secteurs d'activité,
- pour élaborer les métadonnées multilingues à utiliser, pour promouvoir des critères d'accessibilité des ressources et prévoir la conservation à long terme des documents numériques,
- pour préparer les modèles économiques et juridiques afin d'exploiter les richesses communes.

### **Les partenaires du projet STRABON**

La Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH) assure, vis-à-vis de la Commission européenne, la coordination scientifique, administrative et technique du projet.

La FMSH dispose d'une longue expérience dans le domaine de la société de l'information ; entre 2000 et 2002, elle a conduit des programmes qui lui ont été confiés par le ministère chargé de la recherche, traitant de l'usage des technologies dans l'enseignement et la recherche. Par ailleurs, elle collabore avec la Mission de la recherche et de la technologie depuis 1989, dans le cadre d'une convention de valorisation de la recherche avec le ministère de la Culture et de la Communication.

Les autres partenaires du projet STRABON <sup>1</sup> sont les suivants :

Pour la France : la société informatique « 4D Concept », la société d'ingénierie documentaire « AJLSM », l'Ecole d'architecture de Marseille/CNRS — le Laboratoire de modélisation, architecture et paysage (MAP), l'Ecole d'architecture de Paris-Val de Seine (EAPVS) — l'équipe de recherche sur l'espace virtuel pour la conception architecturale et urbaine (EVCAU), le musée du Louvre ;

Pour la Grèce : le Centre culturel européen de Delphes (C.C.E.D.) ;

---

1. <http://www.strabon.org>

Pour l'Italie : le « Marco Polo System G.E.I.E » et le « Parco Nazionale del Cilento e Vallo di Diano » ;

Pour le Portugal : l'établissement public « ICEP Portugal — Investimento, Comércio e Turismo » ;

Pour l'Algérie : l'Université des sciences et technologies d'Oran Mohamed Boudiaf (U.S.T.O.MB), la Faculté d'architecture et de génie civil — département d'architecture ;

Pour l'Autorité palestinienne : la société « Jaffa.Net Computer Systems » (JNCS) ;

Pour l'Égypte : le « National Center for Documentation of Cultural & Natural Heritage (CULTNAT) », département de la bibliothèque d'Alexandrie ;

Pour la Jordanie : le « Ministry of Tourism and Antiquities — Department of Antiquities » et l'« University of Jordan — Humanities & Social Sciences Faculties, Faculty of King Abdulla II for Information Technology (KASIT) » ;

Pour le Liban : l'Université Saint-Esprit de Kaslik (USEK) — la Faculté des Beaux-arts et des arts appliqués ;

Pour le Maroc : le ministère de la Culture et de la Communication — le département de la Culture et le ministère de l'Économie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme — le département du Tourisme ;

Pour la Syrie : l'Université d'Alep — la Faculté de Génie civil — le département d'Urbanisme et d'Environnement

Pour la Tunisie : le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Loisirs et l'agence de mise en valeur du patrimoine et de la promotion culturelle.

### **L'expérience multimédia du ministère français de la Culture et de la communication**

Dès sa phase de conception, le projet STRABON a bénéficié de l'impulsion et du soutien apportés par la mission de la recherche et de la technologie du ministère de la Culture et de la communication, ainsi que des innovations et de l'expérience acquise au sein des services du ministère et des établissements publics sous tutelle.

En effet, confrontés à la gestion de masses considérables d'informations, les chercheurs et les conservateurs du ministère ont utilisé les outils informatiques dès qu'ils ont pu en disposer pour référencer les dossiers, les objets ou les monuments.

Les premières bases de données scientifiques nationales <sup>2</sup> ont été créées, au milieu de la décennie 70.

Depuis cette date, elles se sont largement enrichies et comprennent aujourd'hui plusieurs millions de notices et des centaines de milliers d'images numériques en accès libre.

Pour accélérer cette évolution, le ministère de la Culture a lancé, dès le début des années 90, de vastes plans de numérisation des ressources culturelles conservées par ses services et par les établissements publics : Bibliothèque nationale de France (BnF <sup>3</sup>), Institut national de l'audiovisuel (INA <sup>4</sup>), musées nationaux, etc.

Depuis 1996, un comité scientifique, animé par la Mission de la recherche, assure le pilotage d'un plan national de numérisation qui s'adresse à tous les acteurs culturels.

Composé d'experts représentant chaque secteur professionnel, ce comité se réunit périodiquement pour élaborer des appels à projets de numérisation, sélectionner les dossiers, établir des normes techniques, stimuler l'innovation technologique, organiser les formations des personnels chargés de suivre la numérisation, et déterminer les cahiers des charges destinés aux marchés publics.

Son travail de coordination garantit la cohérence des choix nationaux, la qualité des prestations de numérisation et le suivi des programmes en vue de leur valorisation. À ce jour, plus de trois millions d'images de tous formats et près de trois mille heures d'enregistrements sonores ont été numérisées grâce à cette politique.

Un annuaire de tous les fonds numérisés <sup>5</sup>, consultable en ligne sur le site « numérisation du patrimoine » du serveur du ministère a été constitué afin de fournir un tableau de bord de l'ensemble des programmes publics de numérisation.

Les images numérisées sont présentées dans les différentes bases de données du ministère, dans des produits d'édition électronique ou sur CD-ROM dans les lieux d'accueil du public (archives, bibliothèques, centres de documentation des directions régionales, laboratoires de recherche).

Une politique de publication électronique a débuté en 1996 pour associer un volet éditorial aux campagnes de numérisation des ressources. L'essentiel de ces productions émane de l'atelier multimédia de la Mission de la recherche, qui travaille en collaboration avec de jeunes concepteurs et des prestataires spécialisés.

---

2. <http://www.culture.gouv.fr/culture/bdd/index.html>

3. <http://www.bnf.fr>

4. <http://www.ina.fr>

5. <http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/f-02.htm>

Deux collections ont été constituées : « Célébrations nationales <sup>6</sup> » et « Grands sites archéologiques <sup>7</sup> ».

En septembre 2003, cette dernière collection comprenait quinze volumes ; les auteurs sont des archéologues du ministère, des universités ou du CNRS. Ces publications présentent, sous une forme interactive et compréhensible par le grand public, les résultats de travaux de recherche sur des sites archéologiques majeurs. Plusieurs d'entre elles portent sur le patrimoine méditerranéen :

« **De Saqqara au musée du Louvre : le mastaba d'Akhetthétep** <sup>8</sup> », travail réalisé en collaboration avec le département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre (direction scientifique : Christiane Ziegler). En 1903, des parois sculptées étaient démontées du tombeau du dignitaire égyptien Akhetthétep, à Saqqara en Egypte, pour être acheminées au musée du Louvre. Près d'un siècle plus tard, les fouilles conduites par le département des antiquités égyptiennes permettent de mieux connaître ce monument funéraire. La visite en ligne propose des images de synthèse de l'architecture, le panoramique de la chapelle avec son décor sculpté, une traduction interactive des hiéroglyphes, des photographies et des schémas (Fig. 1).



FIG. 1.

6. <http://www.celebrations.culture.gouv.fr/>
7. <http://www.culture.gouv.fr/culture/arcnat/fr/index.htm>
8. <http://www.saqqara.culture.gouv.fr/>

« **Les Gaulois en Provence : l'oppidum d'Entremont**<sup>9</sup> », travail réalisé en collaboration avec le centre Camille Jullian et le service régional de l'archéologie du ministère de la Culture (direction scientifique : Patrice Arcelin, Gaëtan Congès, Martine Willaume). Au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, dans l'arrière-pays de Marseille, Entremont, place forte au cœur du territoire gaulois des Salyens, a laissé de nombreux témoignages du mode de vie de ses habitants. Les vestiges de l'habitat, les outils, bijoux et autres objets de la vie quotidienne témoignent d'un cadre technique évolué, loin de toute la « barbarie » qui est attribuée traditionnellement aux Gaulois.

« **Les monuments d'éternité de Ramsès II**<sup>10</sup> », travail réalisé en collaboration avec le laboratoire d'archéologie et d'histoire thébaines (direction scientifique : Christian Leblanc, CNRS). Cette publication électronique présente deux monuments exceptionnels du règne de Ramsès II, à la lumière des recherches franco-égyptiennes conduites à Thèbes : le temple de culte royal appelé « Ramesseum », véritable mémorial édifié à la gloire du pharaon, et sa tombe située dans la Vallée des Rois (Fig. 2 et 3).

« **L'archéologie sous les mers**<sup>11</sup> », travail réalisé en collaboration avec le département des recherches subaquatiques et sous-marines du ministère de la Culture et de la Communication. Au fond des mers gisent des épaves ainsi que l'entrée de sites archéologiques terrestres en partie submergés, comme la grotte Cosquer près de Marseille. Une découverte de ces mondes engloutis et une présentation des techniques de prospection des sites et de fouille des épaves, des méthodes de restitution, d'analyse et de conservation de ces vestiges sont proposées dans cette publication en ligne. Les grandes fouilles effectuées par des chercheurs français sur le littoral français et sur la côte égyptienne d'Alexandrie y sont décrites et illustrées (Fig. 4).

La plupart des volumes de la collection « Grands sites archéologiques » sont traduits en plusieurs langues étrangères : anglais, espagnol, roumain. Les deux publications traitant de recherches archéologiques menées en Egypte ont été traduites en arabe.

Enfin, on soulignera que le nombre de visiteurs de cette collection accessible gratuitement sur Internet, ne cesse de croître avec trois millions d'écrans consultés certains mois de l'année.

---

9. <http://www.entremont.culture.gouv.fr/>

10. <http://www.culture.gouv.fr/culture/arnat/thebes/fr/>

11. <http://www.culture.gouv.fr/culture/archeosm/fr/>



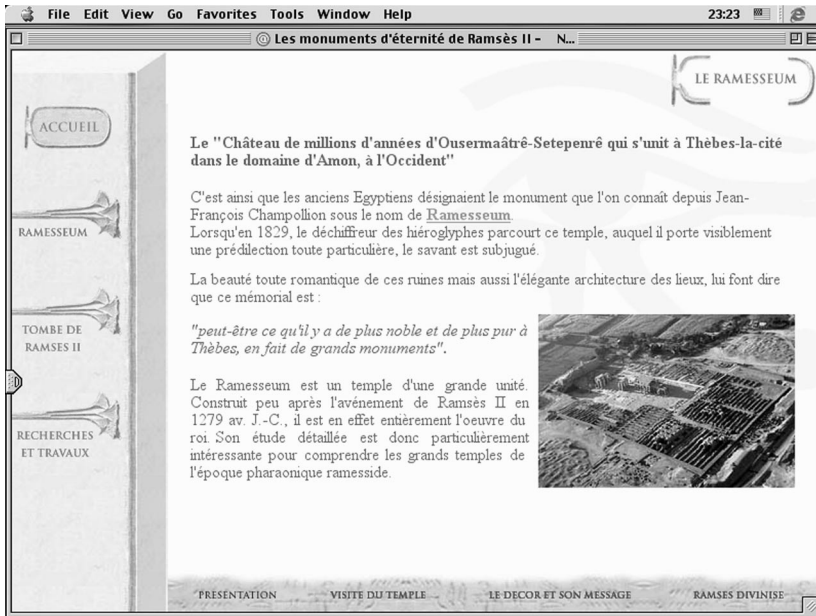


FIG. 2.



FIG. 3.  
Ramesseum



FIG. 4.

Ces chiffres montrent que l'alliance de la culture, de la science et de la technologie est devenue une des caractéristiques majeures de notre société.

De nouvelles formes de production et d'échange des savoirs, des méthodes inédites d'apprentissage, des moyens innovants de création voient le jour grâce aux technologies d'aujourd'hui, notamment celles de l'information et de la communication.

Leur appropriation par les milieux professionnels et par le plus grand nombre de citoyens est devenue un enjeu, dans les pays du Nord et du Sud, pour la connaissance et la protection du patrimoine comme pour le dynamisme artistique et culturel, la recherche, l'éducation, la formation, le développement économique et la diversité culturelle sur les réseaux.

**Jean-Pierre DALBÉRA**

Chef de la Mission de la Recherche et de la Technologie  
du Ministère de la Culture et de la Communication  
Directeur du programme STRABON